

# AVIS DE MARCHÉ

## Section I : Pouvoir Adjudicateur

### *I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :*

**Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière,**  
7 allée du Promontoire BP22 – 93161 Noisy-le-Grand Cedex  
Tel :33 (0)1 48 15 40 10  
Mel : [direction@ens-louis-lumiere.fr](mailto:direction@ens-louis-lumiere.fr)  
<http://www.ens-louis-lumiere.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

**M. FARIS, Greg**  
**Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière,**  
7 allée du Promontoire BP22 – 93161 Noisy-le-Grand Cedex,  
Tel :33 (0)1 48 15 02 07  
Fax : 33 (0)1 48 15 01 87  
Mel : [g.faris@ens-louis-lumiere.fr](mailto:g.faris@ens-louis-lumiere.fr)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

**Madame la Directrice**  
**Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière,**  
7 allée du Promontoire BP22 93161 – Noisy-le-Grand Cedex

### *I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Enseignement supérieur et Recherche

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

## Section II : Objet du Marché

### *II.1) Description*

#### **II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**

Etudes, définition, fourniture et installation de systèmes audiovisuels et installations générales liées au déménagement de l'Ecole

#### **II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services :**

Fournitures et Installation.

**Lieu principal de prestation :** Cité du Cinéma, 7 rue Ampère St Denis (93)

**Code NUTS :** FR106

**II.1.3) L'avis implique** : un marché public.

**II.1.4) Information sur l'accord-cadre** : Néant

**II.1.5) Description succincte du marché** :

Définition par procédure de dialogue compétitif des postes de travail audiovisuels, des réseaux et workflow, fournitures et installations de ces systèmes, fournitures et installations générales liées au transfert de l'Ecole.

**II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics)** :

32351100-9, 32417000-9, 32321200-1, 32323300-6, 32330000-5, 50931300-3, 50931300-4, 33450000-9, 33453000-0

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)** : Oui

**II.1.8) Division en lots/tranches** :

Prestations divisées en lots : oui

Prestations divisées en tranches : oui, tranche ferme /trois tranches conditionnelles

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération** : Oui

## ***II.2) Quantité ou étendue du marché***

L'Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière souhaite étudier des solutions d'avenir pour réussir son implantation à la Cité du Cinéma à Saint-Denis. Pour ce faire, elle a choisi de lancer une procédure de dialogue compétitif afin de conclure un partenariat avec une entreprise ou regroupement d'entreprises qui pourra lui assurer une architecture idoine et une mise en œuvre adéquate pour la reprise des activités d'enseignement et de recherche dès la rentrée universitaire, septembre 2012. L'enjeu de la consultation est de retenir un prestataire performant et polyvalent, en mesure d'étudier et mettre en œuvre un ensemble de solutions variées constituant une prise en charge globale. Les entreprises et regroupements invités à dialoguer seront appréciés selon leur capacité technique, la pertinence de leurs solutions pour un marché en évolution constante et la pertinence de leur offre financière.

## **Section III : Conditions de Participation**

**III.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies. Ils sont précisés dans le règlement de la consultation pour la sélection des candidatures établi pour la présente consultation.

**III.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies. Ils sont précisés dans le règlement de la consultation pour la sélection des candidatures établi pour la présente consultation.

### **III.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies. Ils sont précisés dans le règlement de la consultation pour la sélection des candidatures établi pour la présente consultation.

### **III.4) Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 20 (à compter de la date d'attribution du contrat) pour l'exécution de l'ensemble des tranches retenues, selon les termes conditions à définir au jour « N » de la notification du marché

## **Section IV: Procédure**

### **IV.1) Type de procédure :**

Dialogue compétitif.

### **IV.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

Nombre minimal envisagé : 2 – Nombre maximal : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Ils sont précisés dans le règlement de la consultation pour la sélection des candidatures établi pour la présente consultation.

### **IV.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : Oui

### **IV.4) Date limite de réception des candidatures :**

02 septembre 2011 – 12 heures.

### **IV.5) Date limite de réception des offres :**

15 novembre 2011 – 12 heures

### **IV.6) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

16 septembre 2011

### **IV.7) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français.

## Section V : Autres informations

Le marché porte sur l'étude, la fourniture, l'installation, la mise en œuvre, la formation, la reprise des données, les interfaces, et la maintenance des solutions de travail pour l'ensemble des postes liés aux besoins de l'enseignement et de la recherche.

Le marché est passé selon la procédure de dialogue compétitif définie aux articles 36 et 67 du code des marchés publics.

Il prend la forme d'un marché à tranches conditionnelles (article 72 du code des marchés publics).

Le marché comporte une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Le dossier de consultation peut être transmis par mail après demande à l'adresse :

[direction@ens-louis-lumiere.fr](mailto:direction@ens-louis-lumiere.fr)

En plus de l'ensemble des documents demandés à l'appui de la candidature dans le règlement de la consultation, le candidat devra obligatoirement joindre à son dossier l'annexe 1 au règlement de la consultation cadre de réponse des candidatures complété, daté et signé.

**Date d'envoi du présent avis au BOAMP: 20 juillet 2011**

Noisy-le-Grand, le 20 juillet 2011